

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant pour la même période.

Rapport financier de l'exercice 2024

En plus des activités de la Ville d'Otterburn Park, le rapport financier consolidé tient compte des données financières des organismes partenaires de la Ville, qui sont :

- La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu
- La Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu
- La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
- La Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu
- La Société culturelle de la Pointe-Valaine
- La MRC de la Vallée-du-Richelieu
- La Communauté métropolitaine de Montréal
- L'Autorité régionale du transport métropolitain (Exo)

Durant l'exercice 2024, la Ville d'Otterburn Park a réalisé un excédent de fonctionnement non consolidé à des fins fiscales de 5 376 021 \$. Cet excédent provient de plusieurs sources :

- Des revenus supérieurs de 1 525 902 \$ au montant budgété provenant principalement des activités suivantes :
 - Des revenus d'intérêts de 621 000 \$;
 - Des revenus de transfert de 412 400 \$;
 - Des taxes supplémentaires liées au nouveau projet et aux mises à jour du rôle d'évaluation : 306 500 \$.
- Des dépenses comptables et fiscales inférieures de 776 743 \$ aux sommes prévues au budget provenant pour 65% des salaires et avantages sociaux moindres dû à des difficultés d'embauche.
- Versement de la partie fédérale de la subvention FIMEAU de 1.9 M\$ non budgétée pour l'année 2024.

En 2024, la Ville a engagé des dépenses en immobilisations pour un total de 10 millions \$. De ce montant, 4.6 M \$ est pour l'acquisition des terrains pour la future école, 2.9 M \$ pour la réhabilitation des cours d'eau et 2,4 M \$ pour la réfection de ses infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures.

État des réserves et excédents de fonctionnement accumulés

Au 31 décembre 2024, la Ville peut compter sur un excédent de fonctionnement non affecté et affecté de 10,17 millions \$ (7,9 millions \$ en 2023), un fonds de roulement dont le solde est de 1,04 M \$ et des fonds réservés pour service de dette futur de 3 millions \$. L'ensemble de ces sommes totalise 14,2 millions \$.

Dettes à long terme

À la clôture de 2024, la dette à long terme de la Ville totalisait 31,4 millions \$. La Ville est également responsable de sa part de la dette des organismes partenaires, pour un montant de 4,5 millions \$. Des tiers, principalement le gouvernement du Québec, assument 6.4 millions \$ de cette dette, ce qui porte à 29.5 millions \$ la dette à la charge de la Ville.

Rapport de l'auditeur indépendant

L'audit du rapport financier 2024 de la Ville a été effectué par la firme MPA, société de comptables professionnels agréés. Suivant leur opinion, à l'exception de la réserve dans le cadre de l'application du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation », les états financiers de la Ville donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Mélanie Villeneuve, mairesse
Le 16 juin 2025